

# DELIBERATION DU CONSEIL

N°2021-05/33C

---

**Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1/2021.**

L'an deux mille vingt et un, le 26 mai, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle des fêtes de Corneilla-Del-Vercol, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37		Pour :	26
En exercice :	37	Vote :	Contre :	0
Présents :	26		Abstention :	2

**Présents :** Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Valérie LISSARRE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

**Absents excusés ayant donné procuration :** Bernard BEAUCOURT donne pouvoir à Jean-Jacques THIBAUT  
Thierry SOLDÀ donne pouvoir à Thierry DEL POSO

**Absents excusés :** Patrick BRUZI, Danielle CULAT, Jacques FIGUERAS, Jean GAUZE, Pascale GUICHARD, Thierry LOPEZ, Marie-Thérèse NEGRE, Marie-Claude PADROS, Thierry SIRVENTE.

**Secrétaire de séance :** Christophe MANAS

**Date de convocation :** 19 mai 2021

---

Le Président expose à l'Assemblée,

Après le vote des budgets primitifs 2021 et à la suite du pacte financier validé par le Bureau, il convient de voter une décision modificative.

Le projet de décision modificative n°1/2021 est présenté et discuté

**EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, AVEC 28 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Ange GARCIA et Angèle PEREZ),**

↳ **ADOpte** la décision modificative n°1/2021 telle que présentée ;

↳ **DIT QUE** la décision modificative sera jointe à la présente délibération ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile au règlement de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20210526-2021-05-33Cb-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2021  
Date de réception préfecture : 02/06/2021

Pour extrait conforme,  
Le Président

